

L'ENDETTEMENT DU MAGHREB AU SEIN DU MONDE ARABE

Les ajustements économiques aux chocs pétroliers ont marqué la période des années « 70 »; ils ont cédé le devant de la scène aux ajustements financiers depuis le début de la décennie en cours et, probablement, pour plusieurs années encore. En réaction aux perturbations créées par les hausses de l'or noir, les pays en voie de développement en général, et les pays arabes en particulier, ont adopté des politiques variées qu'il est possible de classer en deux grands groupes : ouverture à l'extérieur ou développement plus « auto-centré », avec un éventail de variantes entre ces deux cas; la mise en place de ces politiques a été facilitée, il est vrai, par l'offre de capitaux privés, brutalement enflée par les ressources abondantes des pays exportateurs de pétrole, et en quête de placements. Dans cet environnement dangereusement euphorisant, les institutions financières privées ont pris le pas sur les organisations multilatérales, confinées dans leur rôle « classique » d'ajustement aux déséquilibres monétaires des balances de paiements ou d'aide au développement. La conjugaison de deux facteurs, — la réussite modérée des politiques mises en place, condition du remboursement des prêts bancaires, et le tarissement relatif de l'offre de capitaux privés désireux de parier sur les économies du tiers-monde —, ont rendu les problèmes d'ajustement des flux d'offres et de demandes des capitaux plus problématiques.

Après la période de grande agitation qui a secoué les milieux financiers internationaux au début des années 80, plusieurs facteurs d'accalmie relative au plan financier, dont la reprise économique qui s'est manifestée dans les pays industriels en 1983-84, le vent de réforme qui a soufflé dans de nombreux pays en voie de développement, et la « compréhension » des banques commerciales acculées au choix entre le non remboursement de la dette des pays en voie de développement ou son rééchelonnement, ont fait surface. Cependant nous sommes loin de la période euphorique de l'après-guerre et des années 60, et si le mouvement de capitaux des pays riches vers ceux qui le sont moins, n'est pas un phénomène nouveau, le problème de l'endettement risque de devenir « lancinant », pour reprendre le terme employé en son temps par J. Rueff au sujet du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Ce problème, s'il se présente avec plus ou moins d'acuité selon les pays maghrébins, n'en est pas moins inquiétant lorsque l'on prend en compte les masses et les besoins financiers futurs en jeu, ainsi que les conséquences possibles tant économiques que sociales d'une telle situation.

I. — LE FARDEAU ACTUEL DE L'ENDETTEMENT

Les pays maghrébins, à l'instar de la quasi-totalité des pays en voie de développement, ont été pris dans la tornade de l'endettement qui s'est manifestée entre le milieu des années 70 et le début de la décennie en cours; ils l'ont été à des degrés divers et ils ont été confrontés à des situations économiques variées.

L'Algérie a utilisé sa position privilégiée de pays exportateur de pétrole pour réaliser ses programmes de développement. Les piliers de la politique algérienne, à savoir l'élargissement de la base de production nationale et l'indépendance économique, ont pu ainsi être concrétisés dans les faits, avec l'aide croissante des capitaux privés, sécurisés par l'importance des réserves pétrolières (25 ans de réserve au rythme actuel d'exploitation) et de gaz.

Le Maroc, dépourvu de ressources pétrolières intéressantes, a subi de plein fouet les effets des chocs pétroliers, a essayé de renforcer sa politique de création d'industries de substitution d'importation, commencée après l'indépendance. Malheureusement cette politique n'a pas connu tout le succès escompté: tout d'abord le plan de stabilisation mis en place en 1978, dans le but de réduire le déficit de la balance des paiements, a également provoqué une diminution de la demande intérieure, amoindrissant de ce fait la capacité d'emploi des industries locales qui disposent d'un marché relativement étroit; ensuite, la productivité du capital a baissé pour deux raisons principales: les industries de substitution étant majoritaires par rapport à celles d'exportation, leur sous-emploi a pesé lourdement dans la baisse de productivité du capital; la seconde raison est liée à l'orientation « capital intensive » préférée à celle de « labor intensive ».

La Tunisie, bien qu'elle représente un cas intermédiaire entre celui de l'Algérie et celui du Maroc, a choisi une politique « d'après-pétrole », résolument axée sur l'extérieur: les objectifs à terme sont l'emploi, le développement régional et l'équilibre à long terme de la balance des paiements, car malgré la performance remarquable de l'économie tunisienne (8 % d'augmentation annuelle du PIB dans les années 70), et la bonne tenue du secteur industriel qui représente 15 à 25 % du PIB, la base de cette croissance risque de s'effriter à terme: les exportations de pétrole et de phosphates représentent près de 30 % des ressources en devise du pays, or le phosphate n'est pas de bonne qualité et les réserves de pétrole vont se tarir d'ici peu.

On comprend aisément, dans cet environnement économique divers, que les montants de la dette contractée par les pays maghrébins et les conditions de prêts soient différents selon les cas.

A) L'ALGERIE

C'est le plus gros emprunteur du Maghreb en capitaux extérieurs. A la fin 1983, la dette extérieure de l'Algérie était estimée à 13,1 milliards de \$ (18,8 milliards si l'on y ajoute la dette non déboursée; 18,4 milliards à la fin 1984 selon *Nord-Sud Export*), soit 27,8 % du PIB. Il est projeté que ce pourcentage

ira en déclinant pour atteindre 17.5 % du PIB vers 1990. Cependant, la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des produits du pétrole à raison de 98 % de ses exportations, fait peser sur l'équilibre de ses comptes, et en conséquence sur ses besoins d'endettement extérieur, un risque qu'il n'est pas facile d'évaluer avec précision.

La source privilégiée des prêts extérieurs est constituée par le secteur privé (95 % des prêts en 1983), suivie de très loin par les prêts bilatéraux publics (4 %) et par les prêts d'organisations internationales (1 %). En conséquence le taux moyen pondéré des prêts a été relativement élevé (9.9 % en 1983), l'amortissement des prêts relativement court (environ 7 années), et le service de la dette relativement élevé (36 % des exportations en 1984). (Voir tableau Annexe I).

B) LE MAROC

A l'opposé de l'Algérie qui peut relativement moduler à court terme son rythme de développement en fonction de ses ressources extérieures, le Maroc est contraint de prendre des mesures économiques internes d'assainissement de plus en plus en contraignantes s'il veut bénéficier des bonnes dispositions de prêteurs extérieurs qui ne sont pas légion à vouloir s'engager financièrement sur ce pays. Ainsi le flux de capitaux publics à long et moyen terme (y compris les prêts) a diminué fortement, de 1,5 milliards de US\$ en 1982 à environ 400 millions de US\$ sur 1983/84 pour remonter à 1 milliard environ en 1985, y compris un don exceptionnel de 300 millions de l'Arabie Saoudite. Et pourtant les mesures de redressement ont contribué à assainir la situation financière du Maroc. L'on retiendra la réduction du déficit budgétaire de 12 % du PIB en 1982 à 7 % en 1984; le déficit de la balance courante a été réduit de moitié (de 1,9 milliards de US\$ en 1982 soit 12,7 % du PIB, à 873 millions en 1983 soit 6,6 % du PIB) pour remonter il est vrai à près de 1 milliard en 1984; il est vrai également que l'amélioration des comptes s'explique par l'effet du rééchelonnement de la dette : 200 millions de US\$ d'intérêts rééchelonnés en 1983 et en 1984; rééchelonnement de la dette militaire : 325 millions en 1983 et 250 millions en 1984. Dans ces conditions on ne saurait s'attendre à une amélioration sensible de la dette du Maroc (13,5 milliards de US\$ en 1984 selon *Nord Sud Export*) quoique la charge de la dette ait relativement baissé récemment. (Voir tableau Annexe II).

C) LA TUNISIE

Elle jouit d'une situation intermédiaire entre l'Algérie et le Maroc; pays à revenu moyen (US\$ 1200 par tête en 1984), doté de ressources naturelles en quantités peu importantes (phosphates, pétrole et gaz naturel) mais permettant encore une auto-suffisance dans le domaine énergétique, l'endettement est resté dans des limites tolérables tout au long des années 70 (3 milliards de US\$ de dette déboursée à la fin 79 soit 42 % du PIB, et un service de la dette équivalent à 10 % des exportations). Depuis lors le déficit de la balance des paiements s'est accentué, et l'endettement s'est accéléré; le service de la dette a doublé entre 1979 et 1984 pour atteindre 21,9 % en 1984; l'une des explications de ce changement

est liée aux conditions moins favorables des prêts consentis par les bailleurs de fonds; bien que bénéficiant toujours de prêts bilatéraux importants (entre 1978 et 1982 65 % des prêts provenaient de sources bilatérales publiques dont 30 % à des conditions « douces »), la situation économique de la Tunisie, relativement favorable par rapport à d'autres pays moins bien lotis, ne lui a pas permis de conserver ces conditions favorables, tout au moins dans un ordre de grandeur aussi important qu'à une époque récente. (Voir tableau Annexe III).

D) LA SITUATION DES AUTRES PAYS ARABES

Les autres pays du monde arabe se trouvent souvent dans une situation aussi critique sinon pire que celle des pays maghrébins. A partir des statistiques de *NSE (Nord-Sud Export)*, il est possible de regrouper comme suit la dette totale (long terme et court terme) des pays arabes :

	Milliards de US\$ (arrondis)
A. Maghreb	37.2 (Algérie : 18.4; Maroc : 13.5; Tunisie : 5.2)
B. Egypte	28.3
Turquie	25.5
Soudan	6.5
Syrie	3.6
Jordanie	3.6
Yemen Nord	2.0
Yemen Sud	1.3
Liban	1.1
	<hr/>
Sous total A + B	109.1
C. Arabie Saoudite	14.1
Irak	6.6
Koweït	10.4
Libye	3.0
	<hr/>
Sous total C	34.1
TOTAL : A + B + C	143.2 (+ Iran : 7.6 milliards US\$)
Total de la dette des P.V.D. (D)	920
% A/D	4 %
% A + B/D	11,8 %
% A + B + C + /D	15,5 %

Les pays du Maghreb, qui regroupent un peu moins de 1 % de la population mondiale (1.3 % de la population des PVD), capitalisent 4 % de la dette des PVD; ces pourcentages passent à 2 % environ et 11,8 % respectivement lorsque l'on compare le monde arabe (Maghreb plus les pays non exportateurs de pétrole) et à 2,5 % et 15,5 % lorsque l'on prend en compte l'intégralité du monde arabe (y compris les pays exportateurs de pétrole).

Par pays on notera la présence de cinq pays du monde arabe qui figurent parmi ceux qui effectuent les paiements les plus importants au titre du service

de la dette : on y trouve, à part l'Algérie (n° 5 mondial) qui vient juste après le Brésil, le Mexique, le Venezuela et l'Espagne, et devant l'Iran, l'Arabie Saoudite (n° 10), l'Égypte (n° 13), le Maroc (n° 16), et la Turquie (n° 19).

	<i>Service de la dette (Milliards US\$)</i>			<i>Dette (versée) fin d'année</i>		<i>Réserves totales fin d'année</i>	
	1979	1981	1982	1979	1981	1979	1981
	Algérie	3.2	4.4	4.8	17.0	17.0	2.9
Arabie Saoudite	2.9	3.4	3.9	3.2	3.5	19.5	32.4
Égypte	1.3	2.2	2.4	12.2	14.0	0.6	0.8
Maroc	1.0	1.5	1.9	6.7	8.0	0.6	0.3
Turquie	0.9	1.6	1.9	11.6	15.5	0.9	1.4

Source : O.C.D.E. — *Endettement extérieur des PVD.*

Les pays de l'OPEP ne sont pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, moins exposés en matière d'endettement.

De 1976 à 1982, la dette des pays de l'OPEP est passée de 36 à 106 milliards de US\$, et le service de cette dette de 7 à 33 milliards de dollars. En 1980, la part de ce groupe de pays dans le montant total de la dette et du service de la dette des pays en développement s'établissait à 17 et 25 % respectivement, alors qu'ils représentent 15 % de la population totale des pays en développement, 26 % du PNB global de ces pays et 43 % de leurs exportations totales.

Entre 1971 et 1982, la structure de la dette des pays de l'OPEP a subi un certain nombre de transformations importantes. La part de leur dette à l'égard du marché privé est passée de 15 à 37 % de leur endettement total, celle de leur dette afférente aux crédits à l'exportation est tombée de 54 à 47 %, celle de leur dette née de l'APD de 21 à 12 %; et celle de leur dette relative aux apports multilatéraux assortis de conditions non libérales de 10 à 4 %. Les paiements effectués en 1982 par l'ensemble des pays de l'OPEP au titre du service total de leur dette l'ont été à hauteur de 56 % à des crédits à l'exportation et de 40 % à des emprunts contractés sur le marché privé.

Cette évolution masque toutefois d'importantes différences entre les pays de l'OPEP dont les mouvements de capitaux se soldent par un excédent, et les autres pays du groupe; quatre d'entre eux sont de gros exportateurs de capitaux : le Koweït, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis. Malgré cela, ces pays ont largement fait appel à des crédits à l'exportation pour financer leurs achats de biens d'équipement et aux euro-crédits pour financer des projets. Au total, ces quatre pays, dont la balance des opérations en capital était excédentaire jusqu'à une époque récente ont représenté, en 1981 et 1982, 8 % de la dette totale des pays de l'OPEP et 22 % du service total de ladite dette.

Le coefficient de service de la dette des pays de l'OPEP est passé de 6 % en 1970 à 14 % en 1982 (en partie en raison de la diminution de leurs recettes d'exportation cette année-là). Les paiements d'intérêts n'ont représenté que 33 %

du service de la dette (soit l'équivalent de 1,4% de leur PNB). La part relativement importante des remboursements de capital dans le service total de la dette de ces pays tient principalement à la courte durée des crédits à l'exportation accordés aux quatre pays excédentaires ci-dessus, ce qui explique également le ratio exceptionnellement élevé du service de la dette (par exemple pour l'Arabie Saoudite).



Le financement est un moteur bien délicat du développement! Après l'inquiétude des pays industrialisés, et l'euphorie des pays exportateurs de pétrole, toutes les deux passagères, les problèmes d'endettement structurel des P.V.D., y compris les pays maghrébins, subsistent.

Les projections économiques se révèlent souvent être un exercice périlleux, surtout lorsqu'elles sont obligées de tenir compte de variables importantes telles que le prix des matières premières, duquel dépend l'équilibre de la balance des comptes et par voie de conséquence, le niveau d'endettement extérieur supplémentaire requis. Cette remarque faite, il n'en demeure pas moins essentiel pour le décideur de disposer d'un ou de plusieurs scénarios envisageables, dans le futur immédiat et à moyen terme, en matière d'endettement, afin de dégager les tendances fortes.

II. — LA SITUATION FUTURE : BEAUCOUP D'INCERTITUDES DEMEURENT

Ces incertitudes sont liées à la performance prévisible des économies maghrébines, et aux disponibilités des financiers extérieurs.

A) LES PERFORMANCES PRÉVISIBLES DES ÉCONOMIES MAGHRÉBINES

L'évolution de l'économie algérienne est et restera pendant plusieurs années encore très dépendante de l'évolution du prix des hydrocarbures et du gaz. Les programmes d'investissement en cours nécessitent l'importation de nombreux biens d'équipement (en plus des biens de consommation pour une population en accroissement constant), et au total la balance courante devrait connaître en moyenne annuelle un déficit de 1 milliard de US\$ sur la période 1985-90; à cela il convient d'ajouter 3,9 milliards de US\$ de remboursement annuel de la dette extérieure, ce qui nous amène à un total de 5,1 milliards US\$ par an (à comparer à 2,5 milliards de US\$ par an sur la période 1980-83). Ces besoins seront probablement couverts en pourcentage croissant par des crédits — fournisseurs ou acheteurs, et peut-être par des accords de compensation (voir infra), et une restructuration de la dette extérieure d'ici 1988 n'est pas à exclure.

Cette possibilité se précise avec la chute actuelle du prix du pétrole qui bouleverse toutes les prévisions budgétaires et même celles du plan quinquennal 1985-89; en effet les Algériens n'avaient pas pris en compte dans leurs calculs la possibilité d'une chute brutale du prix du pétrole, et en tous les cas pas

en-dessous de 23\$ le baril. Dans ces conditions les objectifs de croissance risquent de ne pas être atteints et les prévisions d'endettement dépassées; les importations sont déjà compressées au maximum (9,5 à 10 milliards de US\$ par an depuis 1983); or la dépendance alimentaire déjà élevée (50 à 60 % des besoins) le restera, ainsi que les besoins en pièces détachées pour l'industrie, tandis que la diversification des exportations n'est toujours pas envisageable à une grande échelle; en conséquence l'appel aux capitaux extérieurs va probablement s'accroître, et le ratio du service de la dette pourrait atteindre 45-50 % si les exportations s'effondrent aux alentours de 8 à 8,5 milliards de US\$.

Le processus d'ajustement économique choisi par les autorités marocaines ne devrait faire sentir ses effets que progressivement, et tout au long d'une période de dix ans ou plus; il est possible que les exportations seront supérieures aux importations, et que la balance des comptes pourrait être en équilibre vers 1989-90; par contre la balance des paiements devrait connaître un déficit annuel d'environ 2,5 milliards de US\$ par an sur la période 1985-90, principalement à cause du service de la dette. Il est probable que les flux financiers de sources extérieures privées resteront limités (100 à 300 millions de US\$ par an), et que la masse des ressources extérieures proviendront de sources publiques à long terme (1,2 milliard US\$ par an, en supplément aux 800 millions actuels); dans ces conditions il est probable qu'un rééchelonnement de la dette extérieure interviendra au cours de la période 1985-87, ce qui permettrait de maintenir le ratio du service de la dette aux environs de 25 %.

La situation de la dette extérieure tunisienne semble, quant à elle, moins inquiétante que celle du Maroc, au moins à moyen terme; les besoins annuels d'emprunts extérieurs nets devraient se situer à environ 400 millions de US\$ jusqu'au début de la prochaine décennie, et le déficit de la balance courante à environ 600 millions de \$ par an jusqu'en 1986 pour décliner ensuite; ces projections supposent que les mesures prises par le gouvernement (augmentation des exportations, réduction des investissements publics, etc) soient effectivement mises en place selon le calendrier prévu; l'évolution future du prix des hydrocarbures constitue l'autre point d'incertitude important.

Les autres pays arabes non producteurs (importants) de pétrole seront en majorité confrontés à des problèmes sérieux de service de leur dette extérieure au cours des prochaines années; il est probable que l'Égypte, le Soudan et peut-être la Syrie devront procéder au rééchelonnement de leur dette respective. Le problème se posera avec d'autant plus d'acuité que les sources extérieures de financement ne sont pas très enthousiastes pour des opérations « de replâtrage » d'une telle envergure.

B) LES DISPONIBILITÉS FINANCIÈRES EXTÉRIEURES

a) Les ressources globales

Au niveau mondial et au cours des cinq prochaines années les deux-tiers de la dette actuelle des pays en développement devront être échelonnés ou amortis. Tous les acteurs devront œuvrer ensemble afin de limiter les chocs.

L'aide publique en provenance des pays industrialisés de l'OCDE (aides bilatérales et multilatérales confondues) n'est pas suffisante, et elle ne le sera jamais pour agir comme moteur du développement des pays aidés : de 1980 à 1983 cette aide publique s'est située aux alentours de 27 milliards de dollars US; elle représente la moitié environ des flux financiers provenant des banques commerciales occidentales (45,9 milliards en 1980, 62,1 milliards en 1981, 53,5 milliards en 1982 et 52,3 milliards en 1983). Or les banques commerciales sont de plus en plus réticentes à intervenir massivement en opération de sauvetage de clients de plus en plus nombreux; d'où les nombreuses initiatives prises par les organisations multilatérales (les « R-loans » de la Banque Mondiale ou encore le « Plan Baker ») qui ont pour but de rétablir à la fois la confiance et les flux financiers des banques commerciales au profit des PVD. Ceci étant, et malgré ces initiatives, les conditions générales de prêt des banques commerciales ne permettent pas, dans la majeure partie des cas, aux pays en détresse de reprendre leur souffle, au contraire.

b) *Les ressources régionales*

Une autre source, régionale celle-là, est en voie de régression sérieuse : il s'agit des dons et des prêts des pays arabes de l'OPEP. Après une apparition remarquée dans le concert de la finance internationale, les banques comme les fonds arabes marquent le pas. Leur participation totale est passée de 1,1 milliards de US\$ en 1976 à 3,6 milliards en 1980, 9,1 en 1981, 9,8 en 1982 et 5,3 en 1984. En pourcentage du volume total des prêts bancaires mondiaux, les prêts bancaires arabes ont représenté 2,9 % des prêts en 1972 (sur un total de 34 milliards de US\$), et 10,8 % en 1982 (sur un total de 91 milliards de US\$), ont culminé à 11,5 % en 1983 (total de 60 milliards), pour redescendre à 10,2 % en 1984 (total de 52 milliards).

*Solde courant des pays industriels et des pays en développement 1970-84
(milliards de dollars)*

	1970-72*	73	74	75-78	79	80	81	82	83	84
Pays industriels :	7,0	10,3	- 14,6	12,1	- 5,6	- 38,8	3,1	1,2	2,2	- 34,2
Etats-Unis :	0,4	9,1	7,6	1,2	2,6	6,6	10,7	- 3,8	- 35,5	- 93,4
Six autres grands pays industriels	9,3	0,6	- 10,4	19,0	4,6	- 18,7	8,8	17,7	39,0	53,2
Pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient	2,0	6,5	55,9	33,8	61,9	99,6	56,3	3,3	- 11,1	- 6,0
Pays en développement (a)	- 12,8	- 9,1	- 21,0	- 39,5	- 51,7	- 68,0	- 105,1	- 99,2	- 56,7	- 35,6

Remarques : le total mondial n'est pas égal à zéro en raison d'erreurs de mesure et de statistiques incomplètes.

* : moyenne annuelle

(a) : sur la base d'un échantillon de 90 pays en développement.

Sources : données du FMI et de la Banque Mondiale.

Ces banques ont d'ailleurs cherché à diversifier leurs emprunteurs, en prêtant plus à la fois aux PVD, à certains NPI (Brésil, Corée), et à des pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie). Cette tendance n'a pas été confirmée en 1983 et 1984, période au cours de laquelle les marchés financiers ont connu une activité moindre (voir Tableau annexe IV).

Au niveau global les pays exportateurs de pétrole devront se contenter, dans le futur, d'un rôle moins important sur la scène financière internationale. Le tableau précédent, tiré du rapport de la Banque mondiale sur l'endettement, éclaire ce jugement de façon nette.

c) *Les accords de compensation : un pis-aller*

Depuis quelques années les opérations de compensation ou de troc (« contre-achat », « buy-back », ou « switch ») se développent avec les problèmes rencontrés par de nombreux PVD dans le règlement de leurs importations et à un degré moindre dans la vente de leurs exportations; sur une valeur approximative du commerce mondial de 200 milliards de \$ (1984), les estimations de la part du « troc » fluctuent entre 5 % (8 % selon le GATT, 15 à 20 % selon l'OCDE) et 30 % (General Electric Trading Co). Il nous semble qu'un pourcentage de 15 à 20 % soit le plus proche d'une réalité difficile à cerner.

Les pays maghrébins, certains depuis plusieurs années déjà, ne sont pas restés inactifs dans ce domaine pour des raisons plus ou moins semblables. Comme le note *Nord-Sud Consultants*, « l'Algérie est venue à la compensation plus sous pression de contraintes extérieures que par goût ». L'Algérie a entrepris une politique de compensation à plusieurs niveaux. Avec les pays de l'Est, elle maintient des accords bilatéraux de coopération qui comprennent généralement un volet « pétrole ». Un accord de troc en cours avec la Yougoslavie prévoit, outre la reprise de 500.000 T. de pétrole, l'échange de produits manufacturés yougoslaves contre produits algériens. Avec la saturation du marché intérieur, la nécessité d'écouler une partie de la production industrielle et agricole (pour certains produits) a incité Alger à offrir en compensation aux fournisseurs étrangers une liste d'une centaine de produits manufacturés (produits plastiques, textiles, équipements sanitaires, produits industriels lourds...) ainsi que des produits miniers et des produits agricoles (huile d'olive, vin, dattes); mais les compensations de produits manufacturés sont bien embarrassantes étant donné leur absence de compétitivité.

Le Maroc de son côté se trouve confronté aujourd'hui à deux priorités : réduire ses importations et trouver des débouchés alternatifs à la CEE, élargie à l'Espagne et au Portugal, producteurs d'agrumes et de légumes de contre-saison. Le gouvernement a l'intention, malgré le credo libéral longtemps affiché, de restreindre l'accès au marché marocain des entreprises dont les Etats ne prennent pas en considération la sauvegarde des exportations traditionnelles marocaines. On remarquera que par le biais d'une pratique ancienne de la compensation, le royaume chérifien se retrouve avoir comme partenaire majeur l'URSS qui lui achète 5 millions de tonnes de phosphates aujourd'hui. Moscou

doublera ce chiffre dans les années 1990. En échange, l'URSS fournit au Maroc des produits chimiques, du pétrole, des équipements (miniers en particulier). Les pays de l'Est sont également, sous forme de compensation, demandeurs de poissons et d'agrumes marocains.

En Tunisie, on assiste, après une phase de mise en sommeil de ces pratiques due à l'accroissement des apports de capitaux arabes et à une libéralisation de l'économie, à la montée des difficultés économiques du pays qui incite les autorités à intégrer la compensation dans leurs contrats actuels et futurs. En effet, depuis 1982, la Tunisie enregistre une baisse de ses recettes pétrolières alors que les importations s'accroissent de 25 % en moyenne depuis 1979 pour ne plus laisser qu'un taux de couverture par les exportations de 55 % en 1984. Le besoin urgent de créer des emplois et d'assurer un service de la dette en expansion pousse donc le gouvernement, malgré l'ombre tutélaire du FMI à revenir à un commerce contrôlé et compensé avec ses partenaires, y compris occidentaux.

Bien que sortant du cadre géographique de notre analyse, on remarquera que la Libye, qui a du mal à régler ses dettes tant aux financiers qu'aux exportateurs, a renégocié avec plusieurs pays (Inde, Turquie, Italie, URSS et Pologne) le remboursement de ses dettes par des livraisons de pétrole.



Les bouleversements de la période 1969-73 ont suscité de profonds déséquilibres des paiements courants dans le monde entier.

Les experts s'attendaient à un déficit des pays industriels importateurs de pétrole correspondant aux excédents des pays exportateurs de pétrole; en fait les choses se sont passées autrement : les principaux pays industriels ont rétabli dès 1981 un solde positif de leurs opérations courantes, tandis que les excédents des pays de l'OPEP ont été recyclés dans les pays en voie de développement; les banques commerciales, y compris les banques arabes ont joué alors un rôle beaucoup plus actif dans les mouvements de capitaux entre pays industriels et pays en voie de développement; la politique expansionniste suivie par ces derniers a permis aux pays industrialisés d'amortir les effets de la récession, mais elle a aussi alourdi l'endettement des P.V.D. les rendant plus vulnérables à la politique budgétaire et monétaire des pays industrialisés.

La crise des liquidités que nous connaissons depuis le début des années 80 a eu et continue à avoir des répercussions sensibles sur le monde arabe; les pays pétroliers ont réduit leurs ambitions de développement économique interne; les pays exportateurs de capitaux ont diminué sensiblement les apports d'argent frais disponibles pour les emprunteurs; enfin les pays emprunteurs ont subi à la fois les effets de la diminution de l'offre de capital frais et de l'augmentation du coût des emprunts. Les effets de cette crise risquent d'être fortement amplifiés par la diminution sensible du prix du pétrole; des efforts conjoints et importants devront être prodigués par la communauté internationale dans son ensemble afin d'éviter dans les pays du Maghreb des cassures économiques aux conséquences sociales graves, et aux débordements extérieurs difficilement prévisibles.

* Banque Mondiale. Paris.

Annexe I

ALGÉRIE

(Millions de US\$)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<i>Exportations :</i>	10 109	14 500	15 067	14 385	13 616	14 052
<i>Solde balance courante :</i>	- 1632	249	85	- 183	- 85	- 77
<i>Endettement :</i>						
— dette totale déboursée :	16 127	16 334	15 359	13 847	13 142	12 669
dont : officielle :	2 185	2 541	2 553	2 573	2 733	2 880
privée :	13 942	13 793	12 806	11 324	10 409	9 790
— dette non déboursée :	10 578	9 671	7 299	6 373	5 671	7 344
— service de la dette :						
dont intérêts	2 792 (1234)	3 849 (1396)	3 818 (1309)	4 261 (1368)	4 763 (1234)	5 065 (1172)
— paiements en % des : exportations de B & S	26.3	25.7	24.5	28.6	33.8	36.0
— taux d'intérêt moyen : des prêts	9.8	8.3	8.4	8.9	9.9	9.8
— amortissement moyen : (années)	10.4	10.4	7.7	8.0	6.7	8.2

Annexe II

MAROC

(Millions de US\$)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Exportations :</i>	4 364	4 131	3 843	3 921	3 975	3 988
<i>Solde balance courante :</i>	- 1420	- 1861	- 1899	- 873	- 964	- 735
<i>Endettement :</i>						
— dette totale déboursée :	7 109	7 983	9 054	9 445	10 347	11 513
dont : officielle :	3 496	4 373	5 004	5 894	6 579	7 450
privée :	3 612	3 610	4 049	3 552	3 768	4 062
— dette non déboursée :	2 154	3 146	2 487	3 658	3 093	2 359
— service de la dette :						
dont intérêts	1 193 (614)	1 266 (634)	1 334 (581)	1 120 (510)	1 196 (548)	990 (506)
— paiements en % des : exportations de B & S (y compris paiements des travailleurs immigrés)	27.3	30.6	34.7	28.6	30.1	24.8
— taux d'intérêt moyen : des prêts	8.2	8.4	10.1	7.4	7.4	8.4
— amortissement moyen : (années)	13.7	9.5	11.0	15.9	17.5	12.6

Annexe III

TUNISIE
(Millions de US\$)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<i>Exportations :</i>	3 138	3 912	3 932	3 458	3 284	3 114
<i>Solde balance courante :</i>	- 346	- 414	- 641	- 748	- 614	- 713
<i>Endettement :</i>						
— dette totale déboursée :	3 022	3 227	3 281	3 481	3 659	4 165
dont : officielle :	1 856	2 038	2 149	2 348	2 478	2 846
privée :	1 166	1 189	1 132	1 133	1 181	1 319
— dette non déboursée :	1 820	1 926	2 021	1 901	2 066	1 961
— service de la dette :	315	430	517	483	560	682
dont intérêts	(163)	(216)	(205)	(195)	(190)	(222)
— paiements en % des : exportations de B & S	10.1	11.0	13.1	14.0	17.1	21.9
— taux d'intérêt moyen : des prêts	7.2	6.8	8.1	7.6	8.2	9.5
— amortissement moyen : (années)	15.6	17.4	15.6	17.5	13.9	11.8

Annexe IV

Répartition des prêts bancaires arabes (milliards \$) 1977-84

	1977	1980	1983
prêts bancaires arabes	1.0	3.6	6.9
dont : pays en développement	0.9 (90 %)	2.5 (69 %)	4.6 (67 %)

Source : OCDE, *Tendances des marchés des capitaux*.

Répartition des prêts bancaires arabes par zone économique (en %)

	1976	1979	1981
— P.V.D. non producteurs de pétrole	3 %	7.6 %	21.2 %
— OPEP, et pays musulmans	43.6 %	53.6 %	40 %
— OCDE	43.9 %	29.9 %	32 %
— COMECON	9.6 %	8.9 %	6.8 %
TOTAL :	100 %	100 %	100 %

Source : *Annex Bank review* (Sept. 1981)

Par pays on note la même diversification puisque, sur la période 1976-81, après l'Arabie Saoudite, les plus gros emprunteurs sont l'Espagne, le Maroc, l'Italie, l'Algérie et le Brésil.

*Emprunteurs auprès des banques arabes (milliards de \$)
1976-1981*

<i>Pays</i>	<i>montants</i>	<i>montants avec financement partiel des banques arabes</i>
Arabie Saoudite	1 232	505 (6)
Espagne	1 078	919 (1)
Maroc	1 063	665 (4)
Italie	975	810 (2)
Algérie	720	502 (7)
Brésil	706	671 (3)
Corée	534	617 (5)
Sous-total :	6 308	4 634
TOTAL :	14 936	12 894

Source : OCDE, *Tendances des marchés des capitaux*